

# Votre Guide d'introduction à

THE INTERNATIONAL COUNCIL OF CHEMICAL ASSOCIATIONS

# La Charte mondiale Responsible Care®

L'initiative **Responsible Care** est un engagement volontaire de l'industrie chimique mondiale pour favoriser l'amélioration continue et atteindre l'excellence en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

Cet objectif implique de respecter, voire dépasser, les exigences législatives et réglementaires, et d'adopter des approches collaboratives au sein de l'industrie, avec les gouvernements et les autres parties prenantes. Cet engagement est renforcé par les activités des programmes Responsible Care nationaux, qui englobent des procédures systématiques de vérification de la mise en œuvre des principes Responsible Care.

L'initiative Responsible Care est un engagement en faveur d'une gestion éthique et sûre des produits chimiques et de l'excellence des performances de l'industrie chimique. Elle renforce la confiance du public dans la détermination de l'industrie à assurer la sécurité des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie, et à contribuer à l'amélioration de notre qualité de vie ainsi qu'à la protection de l'environnement.

Une collaboration efficace et ouverte avec nos parties prenantes constitue la pierre angulaire de l'initiative Responsible Care et joue un rôle important dans la connaissance et la satisfaction des attentes de la société.

L'initiative Responsible Care a été lancée en 1985 au Canada pour relever les défis et répondre aux attentes des parties prenantes à l'égard de l'industrie chimique. Aujourd'hui, elle est mise en œuvre par l'industrie chimique affiliée à l'association Internationale des conseils de l'industrie chimique (ICCA) dans plus de 60 pays.

Publiée pour la première fois en 2005, notre Charte mondiale Responsible Care a été actualisée en 2014 pour répondre efficacement aux attentes actuelles des parties prenantes ainsi qu'aux opportunités et défis rencontrés par l'industrie chimique mondiale.



Les **signataires** de la Charte mondiale Responsible Care<sup>®</sup> s'engagent à soutenir activement l'initiative Responsible Care à travers le monde en appliquant les **six principes de la Charte** à leur entreprise, à leur personnel ainsi qu'à leurs technologies et pratiques commerciales :

1

### Développer une culture d'entreprise

qui soutient de manière proactive une gestion sûre des produits chimiques dans le cadre de l'initiative mondiale Responsible Care.

*Les signataires de la Charte s'engagent à soutenir l'initiative et mobiliser leurs ressources pour :*

- Appliquer les principes et pratiques de l'initiative Responsible Care partout où l'entreprise fabrique ou vend des produits ;
- Participer aux programmes Responsible Care<sup>®</sup> nationaux ou régionaux dans les pays où l'entreprise exerce d'importantes activités commerciales<sup>1</sup> ;
- Contribuer au développement de l'initiative Responsible Care dans les autres régions du monde où l'entreprise exerce d'importantes activités commerciales ;
- Sensibiliser l'industrie et le public à l'initiative Responsible Care ;
- Apporter un soutien pratique et partager les meilleures pratiques afin de permettre à d'autres parties de mettre en œuvre avec succès l'initiative Responsible Care.

2

### Protéger les personnes et l'environnement

par l'amélioration continue de nos performances en termes d'environnement, de santé, de sécurité ainsi que la sûreté de ses installations, procédés et technologies, et en favorisant une amélioration continue de la gestion et de la sécurité des produits chimiques tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

*Les signataires de la Charte s'engagent à :*

- Appliquer les principes, politiques et procédures d'entreprise pour protéger les employés, les prestataires, le public et l'environnement ;
- S'efforcer d'améliorer constamment la santé et la sécurité sur le lieu de travail, la sécurité du public, des procédés, la sûreté des installations et produits de l'entreprise, ainsi que les performances environnementales.

3

### Renforcer les systèmes de gestion des produits chimiques

en participant à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une législation sur la sécurité des produits chimiques et de meilleures pratiques ayant un fondement scientifique, basées sur les risques et orientées sur le cycle de vie.

*Les signataires de la Charte s'engagent à assurer la sécurité des produits chimiques conformément aux exigences de la Stratégie mondiale produits de l'ICCA (Global Product Strategy - GPS), grâce à :*

- La collaboration active à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques, de réglementations et de normes relatives à la gestion des produits chimiques efficaces, basées sur les risques ;
- La participation active à des initiatives de renforcement des compétences visant à faire progresser la gestion responsable des produits chimiques à travers le globe ;
- La contribution à des programmes d'éducation et de recherche nationaux et internationaux sur la sécurité des produits chimiques, comme le système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques et l'Initiative de recherche à long terme (LRI).

4

### Agir auprès de nos partenaires commerciaux

afin de promouvoir la gestion sûre des produits chimiques au sein de leurs propres activités.

*Les signataires de la Charte s'engagent à :*

- Favoriser l'amélioration continue de la sécurité et de la gestion des produits chimiques ;
- Fournir des informations et une assistance pour une gestion responsable des produits chimiques tout au long de la chaîne de valeur ;
- Collaborer avec les utilisateurs de produits chimiques au maintien et à l'amélioration des procédés en vue d'une utilisation sûre et efficace des produits chimiques ;
- Faire l'apologie de l'initiative Responsible Care tout au long de la chaîne de valeur de l'industrie chimique, et encourager des approches similaires dans d'autres secteurs industriels.

5

### Impliquer les parties prenantes

, comprendre leurs préoccupations et répondre à leurs attentes relatives à l'amélioration de la sécurité de nos opérations et de nos produits, et à communiquer clairement sur notre performance et nos produits.

*Les signataires de la Charte mondiale s'engagent à :*

- Collaborer avec les parties prenantes afin de comprendre leurs préoccupations et de répondre à leurs attentes vis-à-vis de la fabrication et de la sécurité des produits chimiques ;
- Fournir aux parties prenantes des informations sur les performances de l'entreprise et la sécurité des produits ;
- Fournir des informations sur les performances aux organisations nationales et internationales en charge de l'initiative Responsible Care afin de faciliter le dialogue avec les parties prenantes de l'industrie.

6

### Apporter notre contribution au développement durable

grâce à l'amélioration de nos performances, au développement des opportunités économiques, des technologies innovantes et d'autres solutions répondant aux défis sociétaux.

*Les signataires de la Charte mondiale s'engagent à :*

- Mettre en place des principes, des politiques d'entreprise et des procédés favorisant l'amélioration continue de la gestion de déchets, la réduction des émissions des gaz à effet de serre et l'utilisation efficace des ressources parmi lesquelles l'énergie, les matières premières et l'eau ;
- Promouvoir le rôle important joué par les produits chimiques dans l'amélioration de la qualité de vie et la contribution au développement durable ;
- Participer à des initiatives visant à souligner la contribution de l'initiative Responsible Care au développement durable, et encourager d'autres acteurs à y apporter leur propre contribution.

<sup>1</sup> La mise en œuvre efficace et la crédibilité de l'initiative Responsible Care ainsi que le respect des engagements de la Charte mondiale nécessitent la participation totale des entreprises chimiques de premier plan, quelle que soit la région où elles exercent leurs principales activités